

Conseil d'établissement du 24 novembre 2021
Compte-rendu de séance

Étaient présentes 17 personnes, dont 16 ayant droit de délibération et de vote. Monsieur Gros est excusé pour raisons professionnelles (annexe 1).

En guise de préambule, Monsieur Gounouf rappelle qu'il est possible de s'adresser au Conseil de gestion par mail :

cdg@lyceefrançaisdjeddah.com

Cette adresse est visible par l'ensemble des membres du Conseil de gestion.

M. Gounouf rappelle également que le rôle du Conseil de gestion se limite aux questions touchant les moyens financiers de l'école. Il n'intervient pas dans le domaine éducatif.

I. Affaires administratives

a. Approbation du compte rendu de la séance du 23 juin 2021

> Le compte-rendu est voté à l'unanimité

b. Installation des commissions et des instances :

Pour le détail du nom des membres constituant ces commissions et instances cf. documents en annexe 2.

Figurent parmi ces commissions et instances :

- La Commission de fonds social
- La Commission d'hygiène et de sécurité
- Le Conseil d'école
- La Commission permanente
- La Commission de recrutement
- La Commission restauration
- Le Conseil de discipline
- Le Conseil de la vie collégienne
- Le Conseil de la vie lycéenne

c. Le calendrier 2022 – 2023 :

Une commission permanente sera organisée pour mettre le calendrier en place.

II. Affaires pédagogiques

a. Voyages pédagogiques

- Cette année, le MUN se déroulera à Dubaï du mercredi 2 février au soir jusqu'au samedi 5 février. Une visite de l'exposition universelle est prévue.
- Une réunion d'information se tiendra courant décembre au sujet du MUN.
- **Le projet du MUN est voté à l'unanimité.**

b. Présence des élèves à l'école

M. le Proviseur rappelle que nous avons actuellement à l'EFID les élèves de plus de 12 ans doublement vaccinés. Depuis le début de l'année scolaire, la progression des élèves pouvant assister aux cours en présentiel est significative. Un seul élève au-dessus de la 5ème n'est pas encore doublement vacciné. Bilan actuel : 400 élèves assistent aux cours en présentiel.

Des démarches ont été entreprises par l'EFID (sollicitation de l'Ambassade ; rencontre avec le représentant de l'Éducation Nationale Saoudienne) en vue d'assouplir le règlement interdisant aux moins de 12 ans l'accès à l'école. Pour l'heure, l'interdiction demeure stricte.

M. le Directeur d'École, M. Verger, informe le Conseil d'établissement qu'un espace médiathèque a été ouvert le mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h. Les parents peuvent se rendre dans cet espace afin d'emprunter des ouvrages.

c. Le Protocole d'évaluation

Il s'agit d'une synthèse qui signifie à la communauté scolaire la façon dont les élèves vont être évalués, notamment pour les évaluations sommatives. Ce protocole spécifie :

- les conditions de contrôle continu
- les conditions de contrôle terminal

Ces conditions sont disponibles sur le site internet de l'EFID (un lien a spécialement été créé à cet effet)

Le vote du Protocole d'évaluation est unanime.

III. Questions matérielles

- Pour plus de détails concernant l'avancée de l'aménagement des nouveaux locaux, cf annexe 3.
- M. le Proviseur rappelle que les délais pour aménager le nouvel établissement et le rendre fonctionnel pour la rentrée de septembre ont été fort courts. Le bail ayant été signé le 14 juillet, nous sommes bien en deçà des 6 mois réglementaires prévus en cas de déménagement.

a. Salle de restauration

Une salle de cantine, destinée aux lycéens, a récemment été ouverte pour que ces derniers puissent bénéficier d'un lieu où prendre leur pause déjeuner. Toutefois, le service restauration est toujours suspendu.

a. Le Foyer

Des élèves volontaires, en concertation avec l'administration et Mme Bejjani, orchestrent l'aménagement d'un foyer au 1er étage.

Une salle de permanence annexe est mise à la disposition des lycéens s'ils souhaitent bénéficier d'un endroit calme pour travailler.

IV. Questions diverses

- a. **La question des alarmes incendie** : la Commission d'hygiène et de sécurité va bientôt se réunir pour régler le problème des alarmes intempestives.
- b. **Allègement des cartables** : les casiers de l'ancienne école vont prochainement être nettoyés et mis à disposition des élèves. De nouveaux casiers seront également mis en place par les agents de maintenance. Il est néanmoins rappelé aux élèves et parents que faire son sac constitue un apprentissage et qu'il n'est pas utile de prendre avec soi l'ensemble de ses affaires personnelles pour chaque journée de cours.
- c. **Approvisionnement en eau** : une meilleure répartition des fontaines à eau de l'EFID est prévue.
- d. **Le code vestimentaire**. Un sondage va être organisé lors de la prochaine commission permanente.

Enfin, Madame la déléguée des parents d'élèves demande s'il serait possible de multiplier les activités extra-scolaires (par exemple les voyages scolaires).

M. le Proviseur rappelle qu'un voyage est avant tout un projet pédagogique, et précise que certains projets de voyage sont en cours d'élaboration.

Le conseil prend fin à 19h20

Jean-Vivien MIONE



Secrétaire de séance

Fabrice QUIGNON
Proviseur

